



CAPACITE D'OCCUPATION

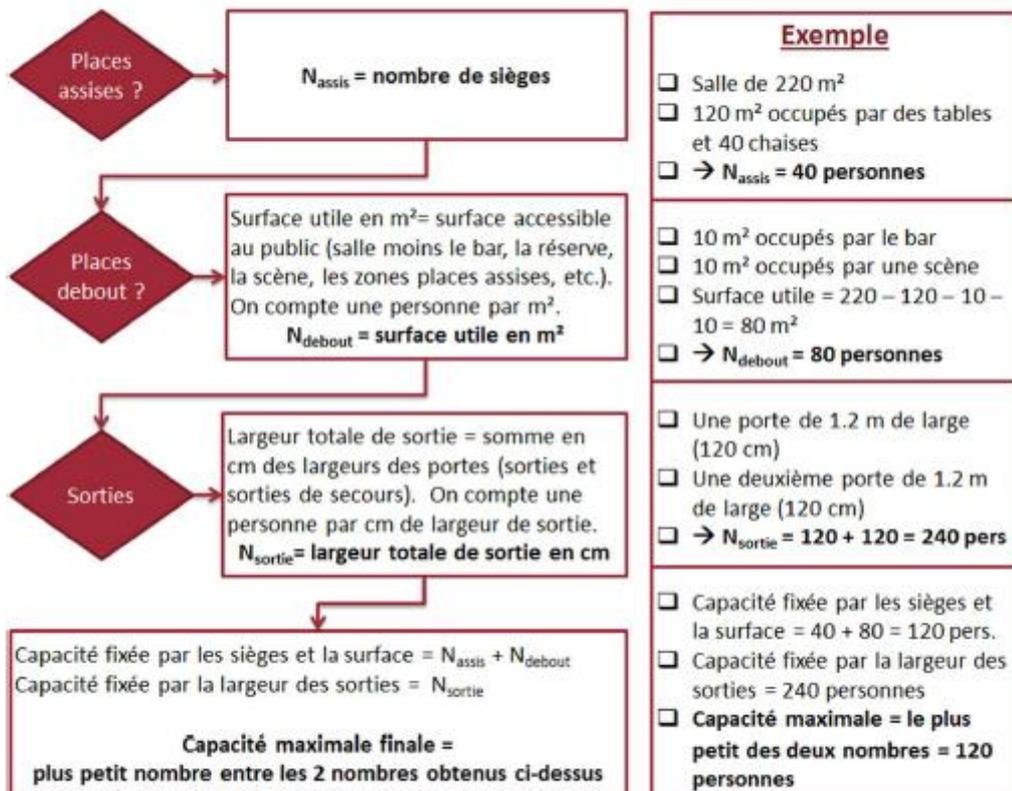
2.160 personnes dans une configuration vide.

Il est de la responsabilité de l'organisateur de limiter la capacité en fonction de sa superficie libre effective (fonction de l'aménagement du Hall – stands, places assises, etc...).

A titre d'information : Extrait du guide de la zone de secours Vesdre-Hoëgne & Plateau disponible sur le site de la ville de Herve.

5.1.2. Capacité de la salle

Sauf circonstances spécifiques, la capacité maximale de la salle est calculée comme suit:



Des règles spécifiques s'appliquent si la salle n'est pas située au rez-de-chaussée. Il faut alors prendre contact avec la zone de secours pour déterminer la capacité de la salle.